



Compte-rendu du CA

CLUB Des Conseils Syndicaux

DU 7/11/2018

Tous les membres étaient présents sauf Mme FAUQ excusée et Sylvie ESTRADE qui, bien que s'étant portée candidate, ne participe plus ni à nos réunions ni à nos formations.

Nous sommes d'accord pour lui signifier que sa candidature ne sera pas renouvelée lors de la prochaine AG en 2019. Il est important de comprendre que les membres du CA doivent apporter leur contribution au fonctionnement du Club.

- Que pensons-nous de la prestation de SOLAGRO :

Nous avons été surpris et déçus que notre intervenant ne soit pas M. Rémi GAYRARD, car nous ne souhaitons pas avoir d'autre interlocuteur que lui. Nous lui en ferons part très prochainement.

Certains membres du CA, mieux informés sur le sujet, ont trouvé la prestation erratique et difficile à suivre pour les personnes ne connaissent pas le dispositif.

- Prochaine formation du 12/11 :

Monsieur ESPIC, Directeur Régional de la STE DALKIA – exploitant de chauffage collectif pendant 30 ans et Ingénieur thermicien, sera notre intervenant.

Nous l'avons sollicité car il a fait une prestation remarquée devant les adhérents de l'ARC et plusieurs adhérents sont intéressés pour obtenir des explications sur leur contrat chauffage collectif. Il nous a semblé intéressant d'avoir l'avis d'une personne très spécialisée ayant une solide expérience d'une société d'exploitation.

Il nous a précisé que sa seule demande serait le remboursement de ses frais de déplacement qu'il a évalué à 300 euros TTC (voyage + nuit d'hôtel), ce qui a été accepté mais Dominique TALEB a fait remarquer qu'il aurait pu lui-même, trouver un intervenant équivalent gratuitement.

- **Formations suivantes :**

- ✚ **Lundi 17 Décembre 2018 : « Convention IRSI + Questions ouvertes »** ce qui nous permettra d'affiner les thèmes pour nos prochaines formations 2019.....
- ✚ **Il faut prévoir une quinzaine de minutes à la fin de chaque réunion pour évoquer notre site.**
- ✚ **Compte tenu de son importance, nous prévoyons que le thème pour notre prochaine soirée-débat soit : « La Loi ELAN ».** Nous proposons d'attendre que soient publiées les ordonnances avant de fixer sa date. Il sera proposé au CA, en temps utile le choix d'un intervenant ainsi que le coût de sa prestation.
- ✚ **Mardi 15 Janvier 2019 : « Rôle du Syndic et du Conseil Syndical + Préparation de l'AG et Président de séance »**

- **Suggestion de Monsieur DUCOURNAU :**

« Etablir un comparatif des charges et des modes de gestion entre copropriétés à peu près semblables et discussions sur les différences »

Très intéressé, le CA va s'inspirer du tableau de M. DUCOURNAU, le compléter pour tenir compte des particularités de toutes les copropriétés, et l'envoyer à tous nos adhérents pour qu'ils le remplissent afin de pouvoir étudier ensemble les différences.

- **Proposition de Madame LOORE :**


Nouvelle adhérente du CLUB et compte-tenu de ses compétences, elle nous propose d'assurer certaines de nos formations au tarif de 100 euros/heure. Cette proposition est refusée par la majorité des membres du CA, car cette démarche ne correspond pas à l'esprit du Club. Nous sommes adhérents pour échanger nos expériences, nos compétences.....


- **Administratif :**

- ✚ **Christiane MICELI nous informe qu'aujourd'hui 40 copropriétés sont adhérentes à notre CLUB dont 27 de moins de 100 lots et 13 plus importantes ce qui représente un montant de cotisations de 1595 euros.**

Elle nous informe également que 3 copropriétés n'ont toujours pas réglé leur cotisation pour l'année 2018 :

- **Résidence Les Lauriers : Dominique Taleb intervient et s'occupera de régler le problème**
- **Résidence Le domaine du Golf et Résidence Georges Cazals : Marie-Paule Maury se charge d'obtenir des explications**

 **Une feuille de présence devrait être adressée à certains conseillers en cas d'absence de l'un d'entre nous lors d'une formation. Christiane fera passer cette feuille de présence.**

 **Un RDV est pris pour remplir le dossier de subvention entre Christiane Miceli et Marie-Paule Maury avant la fin du mois de novembre 2018.**

 **Invitation de TOULOUSE-METROPOLE, ADIL, le CAUE31 et SOLAGRO : Pour une réunion le 27/11/2019 à 18 H à la Maison de la Citoyenneté de St Cyprien.**

Christiane envoie une information à tous les adhérents, immédiatement par mail. .

Mrs DUCOURNAU, HEBERT et TALEB prévoient d'y assister.

 **Dominique TALEB intervient pour rappeler :**

- **Qu'il serait plus efficace de rédiger le compte-rendu des CA en cours de séance. Cela permet de valider tous ensemble la rédaction, et de gagner du temps pour la publication sur le site. Cela permet également de ne pas surcharger la secrétaire. Il est convenu que Marie-Paule prévoit l'ordre du jour, l'envoie à Christiane et cela servira de base pour la rédaction du compte-rendu.**
- **Qu'il existe des commissions au sein de notre CA et qu'il faut les faire « vivre » en y participant.**
- **Qu'il faut donner plus de place à notre site internet et le protéger. Il annonce une dépense de 80 euros pour ce faire, ce que le CA accepte.**

Notre réunion s'achève sur un partage convivial de plein de bonnes choses dont nous remercions les « apporteurs ».